

Morio, Yvon, seigneur du Parc en Guérande (présent à la montre des 15 et 16 mai 1534)

Avec les Morio, nous sommes en présence d'une famille pour laquelle les informations sont rares pour le XV^e siècle, mais qui paraît déjà bien implantée dans la ville de Guérande : sa présence à la confrérie Saint-Nicolas en atteste. Au XVI^e siècle, au moins, elle appartient à la catégorie des « gens de savoir », occupant des fonctions judiciaires subalternes mais qui, par des mariages, renforcent leur importance.

Pour le XV^e siècle, les registres de la confrérie Saint-Nicolas (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I), conservent les noms de :

- Pierre Morio, entrant en mai 1443 (f^o 15) ;
- Denis, membre en mai 1445 (f^o 16 v) ;
- Pierre, pour mai 1493 (f^o 30 v^o) qui en est un des procureurs de mai 1496 à mai 1497 (f^o 32, 36) Ce dernier se retrouve le 23 août 1499 (Arch. dép. Loire-Atlantique, 28 J 55].
- Yves, membre en mai 1531 (f^o 51 v^o) et procureur entre mai 1544 et mai 154 (vol. II, f^o 13 v^o).

Le 7 octobre 1523, Guillaume Morio, « sergent general et d'arme », étant décédé, Jean Cramezel reçoit des « lettres d'office pour ce même office » Arch. dép. Loire-Atlantique, B 28, f^o 184).

Yvon Morio pourrait être le fils de Guillaume et de Perrine Pineau (*ibid.*, B 3022, f^o 43 v^o). Il a pu être un temps commis de Jean Pineau – sans doute frère de Perrine – pour la recette de Guérande. Ce lien avec les Pineau explique que le 8 juillet 1523, Yvon bénéficie d'un don d'office de notaire de la cour de Guérande à la suite de la résignation en sa faveur faite, entre les mains du vice-chancelier, par Jean Pineau, seigneur de Kerjean, alloué de Guérande (*ibid.*, B 28, f^o 124 v^o).

En mai 1531, qualifié de seigneur du Parc, il est membre de la confrérie Saint-Nicolas de Guérande (ci-dessus). Il épouse Anne Briend, une des filles de Guillaume Briend.

Celui-ci est un bourgeois de Guérande dont l'ascension sociale est alors remarquable : résidant dans *l'intra muros*, rue de Saillé, il tient une autre maison près du Pilori et pourrait être à rapprocher d'un notaire dont l'activité se suit de 1515 à 1521. Connu encore comme « bourcier et commis du chapitre » de 1500 à 1506, il se constitue par achat un patrimoine substantiel (GALLICE, *Guérande...*, p. 246-247) comme en témoigne un minu de rachat

présenté au roi le 21 octobre 1532. Faisant suite à son décès, intervenu le 27 mars précédent, il est présenté par Guy de Trévelec, seigneur de Trévelec, veuf d'Antonine Briend, fille de Guillaume, en son nom et comme garde de son fils Olivier, par Yves Morio et Anne Briend, sa femme, et par Jeanne de Kerguisec, dame de Kerfur, tutrice d'Anne de Sécillon, fille de feu Rolland de Sécillon et de Jeanne Briend, son épouse. Sont mentionnés : la moitié du manoir de Bois-Nozay, 190 œillets, dont 118 qui ont été acquis, et 15 livres de rente (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1480). Bon nombre de ces biens sont nobles, comme le révèle la taxe de franc fief. Au titre de celle-ci, le 14 juillet 1536 il est versé par les héritiers, déjà cités, 700 livres tournois pour : le lieu noble avec manoir de Bois-Nozay (revenu noble estimé à 5 livres), 13 livres 18 sous 1 denier de rente en Saint-Lyphard et en Guérande, 4,5 boisseaux d'avoine, un demi « bian » (corvée) valant 2 sous, et 183 œillets en Guérande, Batz et Mesquer, 63 d'entre eux en Mesquer ayant été acquis pour 750 livres tournois (*ibid.*, B 3022, f° 45-45 v° et site « Archives remarquables »). La succession débouche sur une procédure judiciaire et le 9 avril 1533, relief d'appel est donné au procureur de Guérande à propos de celle-ci (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 35, f° 80 v°). Les 15 et 16 mai 1536, Yvon Morio, seigneur du Parc comparait à la montre parmi les « faisans ung archier », les commissaires lui enjoignant « d'estre myeux monté » (transcription, f° 4 v° et site « Archives remarquables »).

Le 14 juillet 1536, Yvon Morio est procureur de sa mère, Perrine Pineau, mère et tutrice de Claude Quelo (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 3022, f° 43 v°). Il se retrouve les : 2 juin 1536 (*ibid.*, B 1452) ; 7 décembre 1539 (*ibid.*, B 1461) ; 2 mai 1540, parmi ceux qui tiennent des biens à foi, hommage et rachat de la seigneurie de Campsillon (*ibid.*, B 1472, f°26 v°).

Le 22 mai 1540, Yves Morio, seigneur du Parc, et son épouse Anne Briend, dame de Bois-Nozay, rendent hommage au roi pour une partie de la seigneurie du Parc, pour celle de Bois-Nozay, des terres et des œillets de saline (*ibid.*, B 2413, f° 178-178 v°). En mai 1544, il est procureur de la confrérie Saint-Nicolas (ci-dessus). Le 27 juin 1550, Yves Morio et Anne Briend rendent hommage au roi, pour la seigneurie du Parc pour Pierre Morio, leur fils, qui est également tuteur des enfants de feu Claude Quelo, seigneur de Kerdrien (*ibid.*, B 2408, f° 73 v°74), l'aîné étant Yves comme le précise un acte du 2 juin 1550 qui, par ailleurs, précise que Claude qui a épousé Isabeau le Bihan a « esté notoirement durant le cours des grandes guerres, pris sur mer par les Anglois ou leurs allies et mis à rançon, et en iceluy lieu estre decedé » (ROSMODUC, *op. cit.*, t. I, p.473).

Le procès-verbal de la montre porte également la mention : « Les seigneur et dame du Parc ». Si on considère que cette seigneurie du Parc est celle située sur la paroisse de Guérande, que dans le procès-verbal de la montre est déjà enregistré Yvon Morio, seigneur du Parc, que l'on exclut un possible doublon, la dame du Parc doit être la mère d'Yvon Morio, Perrine Pineau au titre de son douaire. Cette dernière s'est remariée avec Yvon Quelo et de cette union est issu Claude, dont Perrine, devenue veuve, est tutrice en 1531 Mais Perrine Pineau figure au procès-verbal de la montre où elle est représentée par Mathurin Laubinel, qui figure dans la catégorie des « faisans aung archiere » (transcription, f° 4 v° et site « Archives remarquables »).

Par ailleurs, Ernest de Cornulier (*op. cit.*) ne recense dans le comté nantais, comme seigneurie nommée le Parc que celle située en Guérande. Au final, les seigneur et dame du Parc, mentionnés dans le procès-verbal de la montre pourraient être Yvon Morio et son épouse Anne Briend, et cette mention n'être qu'un doublon qui pourrait s'expliquer par un simple report par le scribe d'une mention plus ancienne provenant d'un procès-verbal antérieur. Cette proposition pourrait trouver à s'étayer par le fait que les obligations militaires sont les mêmes dans les deux cas (« faisant ung archiier »), et par les événements familiaux récents.

D'autres Morio peuvent être cités.

- Jean, de Saint-André-des-Eaux. Il est mentionné les : 9 septembre 1471, date à laquelle il exerce la profession de barbier, et il est marié avec Marie Bernier et leur fils se nomme Jean (Arch. dép. Loire-Atlantique, 1 E 684, f° 113, aveu d'une pièce de pré relevant de la seigneurie de Saint-Nazaire) ; le 14 décembre 1521, Alain de Bogat accense à Jean Morio une terre et s'engage à ne pas le contraindre à être receveur (*ibid.*, E 1347). En 1541, dans le rentier établi après la réformation du domaine royal de Guérande, au « bourc » de Saint-André-des-Eaux, est recensée une maison Jean Morio où demeure sa veuve, Marie Le Febvre (*ibid.*, B 1493, f° 105, 106 v°).

- Jean. De la paroisse « de Sainct Aulbin de Guerrande, le 21 janvier 1531, il obtient, dans une procédure judiciaire un répit (*ibid.*, B 33, f° 9).

- François. Le 2 mai 1540, parmi ceux qui tiennent des biens à foi, hommage et rachat de la seigneurie de Campsillon, est enregistré maître François Morio, seigneur de Tréveday (*ibid.*, B 1472, f° 27 v°).

- Éonnet. En 1541, il figure dans le rentier établi après la réformation du domaine royal de Guérande (*ibid.*, B 1493, f° 99°, 100 v°).

Alain GALLICE, Charlotte FAUCHERAND



Guérande, manoir du Parc, état actuel

GALLICE Alain, FAUCHERAND Charlotte, « Morio », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024